

Appel à propositions d'articles pour le numéro 34 de la revue *Projets de paysage*, pour les rubriques « Dossier thématique » et « Matières premières »

Date limite de réception des résumés : 1^{er} septembre 2025

Date de parution du numéro : juin 2026

Et le paysage dans tout ça ?

Le paysage au regard des enjeux socio-environnementaux du XXI^e siècle et vice versa

Coordination : Nathalie Carcaud (professeure, Institut Agro Rennes-Angers, UMR ESO), Catherine Grout (professeure, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Lacth) et Monique Toubanc (maîtresse de conférences honoraire, École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, Larep et AgroParisTech)

La fin du XX^e siècle et le tout début du XXI^e siècle en France auraient été – si l'on en croit certains acteurs et auteurs (scientifiques, praticiens...) – une sorte d'âge d'or du paysage : émulation intellectuelle, action publique et institutionnalisation juridique (bureau des Paysages au ministère de l'Écologie, Convention européenne du paysage rédigée en 2000 et signée en 2006 par la France)¹. Le paysage envisagé comme méthode (l'approche paysagère) est alors devenu rassembleur (participation, interdisciplinarité, projet de territoire) en tant que système paysage incluant la nature et la société dans leur trajectoire dynamique. À l'origine de cet appel à textes, il y a un présupposé, celui que le début du XXI^e siècle marque un tournant avec un repli du paysage, comme concept scientifique et catégorie d'action², au profit de visions plus sectorisées, notamment autour des enjeux environnementaux que nous avons résumés par l'expression « tout ça ».

Lors d'une journée d'étude, nous avons soumis cette idée à différents acteurs de la recherche et de l'action³ : il en est ressorti la nécessité de la nuancer, de la mettre en débat. Ces échanges, sans invalider notre questionnement de départ, nous conduisent à le soumettre, peut-être davantage encore, à une discussion critique, autrement dit à le transformer en hypothèse de travail. Le premier objet de cet appel à textes est donc de s'interroger sur la disparition progressive du paysage avec son remplacement par d'autres préoccupations ; pour le dire autrement, d'examiner de manière critique la rhétorique d'un prétendu recul du paysage qui serait avalé par les enjeux environnementaux, en explorant les réponses qui y sont apportées (transition écologique...) et que nous avons regroupées dans « tout ça ».

Ce numéro pourrait préciser ce que recouvre le discours sur le recul du paysage et quelles en sont les conséquences. Dans quelles sphères, dans quels champs se situe-

¹ Par exemple la loi Paysage de 1993, plans et atlas de paysage 1994 et 1995, etc.

² Voir les travaux épistémologiques et scientifiques sur le paysage (cf. bibliographie ci-dessous).

³ Qu'ils soient ici vivement remerciés pour leur participation active et riche d'enseignements.

t-on ? Les activités de recherche ? Les discours politiques et leurs relais médiatiques ? L'action publique dans sa diversité ? Le contexte législatif et réglementaire ? Les démarches opérationnelles d'aménagement ? Qui déplore ce recul ? Il n'existe peut-être pas dans tous ces domaines et, quoi qu'il en soit, il y a fort à parier qu'il ne s'y exprime pas de la même façon et y prend des formes différentes. Y a-t-il des corrélations entre ces différents domaines ? Comment mesurer ce recul ? La présence du terme ? Le mot peut n'être plus utilisé (ou moins) sans que la préoccupation ne disparaisse. Dissolution, disparition ou transformation ? Le diagnostic est à affiner, comme celui d'une montée en puissance du « tout ça », à partir notamment d'approches diachroniques.

Le deuxième objet de cet appel – lorsque le paysage a encore droit de cité dans les discours et les actions – concerne les modalités d'articulation entre celui-ci et les autres considérations écologiques au sens premier du terme, soit l'étude de l'habitat et de la manière d'habiter la planète. Explorer, en mettant au jour et en déconstruisant, le(s) interface(s), les liens entre le paysage et les autres enjeux – changement climatique, érosion de la biodiversité et pollutions – qui ont envahi les sphères politique, associative, sociale, culturelle, paysagiste, scientifique, etc. Quelle est la nature des liens ? Comment sont-ils déclinés ? Comment le paysage (et selon quelle acception) est-il, ou n'est-il pas, intégré au vocabulaire et aux réalités qui racontent le « tout ça ».

Qu'il s'agisse du premier objet – tester l'hypothèse du recul du paysage face à la crise écologique et aux questions environnementales – ou du deuxième – explorer les interactions entre les deux grands registres de préoccupations –, l'exercice ne peut se faire sans analyser les définitions données au paysage, leur actualité, leur place (explicite et implicite) dans les sphères de la recherche, de l'action publique et privée, associative, professionnelle, etc., au regard des défis socio-environnementaux.

Au prime abord, il nous semble que le maintien du paysage s'accompagne d'une perte de substance ou de spécificité, d'une disqualification et d'un manque de légitimité (moins sérieux que l'écologie, trop subjectif...), d'une indétermination (mot employé de façon vague qui, non seulement, peine encore à être défini, mais n'est pas interrogé ; en somme, un mot-valise qui se suffit à lui-même). Toutefois, cela reste à discuter, à approfondir, voire à démentir, en confrontant l'hypothèse au terrain et en inscrivant le propos dans une histoire de l'idée de paysage.

À propos des termes autour du « tout ça », nous en proposons une liste à la Prévert :

les trames (bleue, verte, noire), la nature en ville, la renaturation, l'ensauvagement, le rendre sa place à la nature

le vivant humain et non humain

l'agroécologie, l'agriculture raisonnée, biologique, la permaculture, les circuits courts

le développement durable et la transition écologique (dans leurs différentes dimensions environnementale, sociale et politique, mais aussi culturelle)

la transition énergétique, les énergies fossiles et renouvelables, thermiques, nucléaires, photovoltaïques, éoliennes

l'habiter, les modes de vie, les mobilités, l'alimentation, la souveraineté alimentaire

l'aménagement et la gestion des espaces, l'artificialisation, l'agriculture urbaine, le zéro artificialisation nette, le ménagement, la dépollution

l'eau dans tous ses états, les terres agricoles, rares, le foncier, les minerais, l'hydrocarbure

les ressources, leur utilisation et gestion (extractivisme...)

les risques, l'adaptation au changement, la résilience, la régénération, l'éthique de l'attention, le soin

...

Cette liste n'épuise pas la question, mais elle témoigne d'une rhétorique, faite d'injonctions et de récits, que ce numéro souhaiterait mettre au jour en y traquant le paysage. Le regroupement des mots proposés ci-dessus ne correspond pas à une typologie scientifique ; les notions ou objets ainsi nommés appartiennent à des registres différents : manières de penser (discours, argumentaires, concepts) ou de faire (actions, dispositifs), parfois aux deux entremêlés. Ces termes, dont certains seraient galvaudés, s'inscrivent dans une histoire des idées. Leur exploration pourrait utilement intégrer une réflexion sur leurs origines, leurs contours, leurs contenus et leurs usages. Les termes qui racontent le « tout ça » gagneraient à être déconstruits, questionnés, contextualisés.

Nous souhaitons, d'une part, que soient explorés les deux objets de cet appel à textes dans trois axes choisis pour structurer l'appropriation du sujet : l'action publique, la recherche et le paysage en pratique (l'approche peut être transversale) ; et, d'autre part, que ces trois axes soient travaillés sous différents angles : discours/action, matérialité/représentation, réalité/imaginaire. Ce choix éditorial revient à considérer un large spectre d'acteurs envisagés dans leurs spécificités, convergences et différences.

Axe 1. L'action publique environnementale et paysagère : conception et dispositifs

Seront ciblées deux grandes familles de politiques : celles dédiées totalement ou partiellement au paysage aux échelles européenne, nationale, et locale (un parc naturel régional, un schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, un schéma de cohérence territoriale, un plan de paysage, un plan local d'urbanisme « paysager » ...) ; celles visant à répondre aux enjeux du « tout ça » ou les ayant intégrés. Elles seront examinées de façon détaillée et critique à partir des deux objets de cet appel.

La crise écologique comme contexte : recul des politiques paysagères ? Une analyse rapide fondée sur notre expérience des dispositifs paysagers montre une dissolution du paysage dans les questions environnementales, du tournant du xx^e siècle à aujourd'hui. On citera deux exemples : les plans de paysage et le 1 % paysage et développement⁴. Peut-on élargir le constat à d'autres situations (dispositifs...) ? À un niveau national, traquer le terme dans les organigrammes des structures publiques pourrait fournir un indice de la dynamique.

Dans les objectifs affichés, les textes juridiques et les dispositifs des politiques publiques ayant pour objet d'apporter des réponses à la crise écologique, quelle place pour le paysage et quels liens entre celui-ci et le « tout ça » ?

Depuis les années 1990, on évalue davantage les politiques publiques qu'auparavant et celles dédiées au paysage n'échappent pas à cette tendance⁵, avec la difficulté d'accorder une valeur au paysage. Une tension existe entre, d'un côté, un objet, le paysage, qui résiste à l'évaluation en raison de sa complexité et de sa transversalité, et, de l'autre, des objets qui se laissent saisir, appréhender par des modèles quantitatifs percolant plus facilement dans la société, et donc dans l'arène politique (du côté du normatif). Serait-il plus facile de mesurer les effets écologiques que les effets paysagers ? Le paysage (ou une manière de le considérer) serait-il incompatible avec un système d'évaluation ?

⁴ <https://www.ademe.fr/presse/communique-national/lancement-de-lappel-a-projets-plans-de-paysage-edition-2024-volet-thematique-transition-energetique-et-ecologique/>

⁵ « Politiques publiques et paysages », actes du séminaire d'Albi, 28-30 mars 2000, Cemagref ; « Action paysagère et acteurs territoriaux », actes du colloque de Poitiers, Geste, n°1, décembre 2000.

Axe 2. La recherche sur le paysage et sur l'environnement

La recherche en/sur/par le paysage et la recherche ayant pour objet le « tout ça » sont sollicitées. Toutes les disciplines sont potentiellement concernées dès lors qu'elles traitent du sujet de l'appel ou sont interpellées par celui-ci.

La crise écologique comme contexte : recul et amenuisement de la recherche en paysage ? Il s'agit d'engager une discussion sur ce point à partir de travaux (et de résultats) produits par les chercheur·e·s de nature à objectiver cette hypothèse. D'ores et déjà, on évoquera comme méthode d'objectivation le fait de traquer le terme paysage dans le répertoire national des structures de recherche, les portails de publications scientifiques, les dénominations et objectifs des programmes de recherche. S'il s'agit là d'indices intéressants, il conviendrait d'être prudents quant à la conclusion autour de l'absence du mot (*cf. supra*). Pour autant, ne plus employer le mot – comme s'il allait de soi et que le souci du paysage était désormais acquis lorsque l'on parle de biodiversité, de climat, d'écologie, de territoire de vie... – n'est pas anodin. Et ce fait mérite d'être creusé.

Si le recul est confirmé, n'y aurait-il pas un paradoxe, dans la mesure où une recherche académique autour du (pour le, avec le) paysage a commencé à se construire dès les années 1990, notamment dans les sciences humaines et sociales, montrant que, si le terme est polysémique, il n'en est pas pour autant flou ? D'ailleurs, des chercheur·e·s porté·e·s par des enjeux du moment, continuent de le redéfinir ou d'en enrichir la polysémie. À moins que ce développement académique, et donc discursif, n'ait pas infusé suffisamment dans le champ de l'action et de la pratique auprès des acteurs publics et privés en matière d'aménagement du territoire. À l'interface entre écologie et paysage, des concepts originaux voient le jour, cherchant à articuler sciences de l'environnement et sciences du paysage autour de problématiques liées à la crise écologique. Les liens entre chercheur·e·s en écologie (d'une écologie « dure » à une écologie mâtinée de sciences sociales) et chercheur·e·s en paysage gagneraient à être mis au jour à partir d'études de cas ; de même pour les chercheur·e·s travaillant en sciences du sol et sur le climat urbain, sur le littoral et le recul du trait de côte, utilisant la méthodologie des scénarios prospectifs et convoquant le paysage.

Dans la recherche sur les questions environnementales, quels liens et quelle place pour le paysage ? Et vice versa ? Il s'agit là d'explorer les oppositions ou les tentatives d'articulation/de synergie/de complémentarité/de collaboration entre les deux registres de préoccupations dans la sphère scientifique. Y a-t-il un changement de paradigme ? Comment la recherche sur le « tout ça » mobilise-t-elle (ou non) le paysage ? Et inversement, comment la recherche en paysage s'empare-t-elle du « tout ça » ? Quelles sont les interactions entre les deux ? Quelles sont les interprétations : paysage objet ? Paysage sujet ? Paysage relation ?

Un nouveau courant de recherche porte un paradigme original de la relation homme/nature (Descola, 2005 ; Morizot, 2016 ; Latour, 2017 ; Zhong Mengual et Morizot, 2018 ; Tsing, 2020 ; Martin, 2022 ; Descola et Pignocchi, 2022). On saisit assez bien comment ce courant de pensée est en train de modifier le concept d'environnement, bousculant, par exemple, l'idée de services écosystémiques anthropocentrés, mais qu'en est-il du paysage ? Par exemple, en quoi le fait d'accorder des droits à la nature⁶, de parler de l'agentivité de celle-ci, modifie-t-il le paysage (au sens idéal du terme), les acceptions et interprétations données à ce dernier ? Comment cette réflexion scientifique, et d'autres à convoquer infusent-elles et quelles répercussions ont-elles sur l'action paysagère (praticien·ne·s du paysage, acteur·rice·s politiques et associatifs...) ? De l'apport de connaissances à l'action, cela nous amène à l'axe 3.

⁶ <https://droitsdelanature.com/lessentiel-des-droits-de-la-nature>

Axe 3. Le paysage en pratique

Ce troisième axe propose de regarder le paysage en/comme action et pratique, c'est-à-dire le passage d'injonctions et préconisations (cf. supra) aux actes ; seront ciblés les professionnel·le·s du paysage et, s'il en est besoin, leurs partenaires : professionnel·le·s de l'aménagement du territoire, spécialistes de l'environnement, associations et autres structures organisées. Seront analysées les manières de répondre, avec/par/pour le paysage, aux commandes que les un·e·s et les autres reçoivent ; leur positionnement dans les projets, visant à répondre aux enjeux écologiques, pensés à toutes les échelles (de la planification à la réalisation d'un espace public).

La crise écologique comme contexte : ses effets sur le paysage en/comme pratique.

La disparition présumée ou le simple recul du paysage dans le champ de l'action serait à nuancer et à relativiser selon le champ d'intervention considéré. En effet, si certains acteur·rice·s, happés par les préoccupations écologiques, ont pu se détourner du paysage et l'exclure de leurs schémas de pensée et de leurs univers mentaux, d'autres, en particulier ceux qui en avaient fait leur miel jusqu'alors (en premier lieu les paysagistes), y voient un levier, avec un renouvellement éventuel de sa relation à l'idée du beau.

Les paysagistes se sont approprié les enjeux du moment pour y répondre, développant un certain nombre d'idées, dont celles de l'approche paysagère et de « solutions » fondées sur le paysage⁷. Que recouvrent ces expressions, notamment par rapport au projet de paysage ? Les propriétés supposées du paysage à répondre aux défis écologiques actuels, mises en avant dans certaines arènes de la société (à préciser), mériteraient un développement assorti d'une distance critique sur les synergies entre les deux registres et les transformations de l'idée de paysage.

Dans une tension entre le « tout ça » et le paysage, assiste-t-on à une modification de la démarche et de la conception du projet de paysage, qui serait placée sous le signe d'une écologisation (Rode, 2023) et produirait *in fine* des espaces différents ? La tentation est grande de répondre par l'affirmatif, mais, là encore, cela ne va pas de soi. Les préoccupations environnementales ont-elles toujours été structurantes de l'identité et de la culture professionnelle des paysagistes, ou le sont-elles devenues à la faveur des enjeux écologiques actuels ? Et si oui, depuis quand et comment ? Cela gagnerait à être approfondi à la lumière de la diversité du métier de paysagiste et des manières de l'exercer. Comment la montée en puissance du « tout ça » a-t-elle transformé leurs pratiques envisagées dans leur diversité : de la planification paysagère (et territoriale) à la fabrique de nouveaux lieux (transformations spatiales) en passant par la médiation ? Quelles sont les incidences de la transformation importante des attentes de la maîtrise d'ouvrage, qui met l'accent sur les objectifs écologiques avec pour effet de modifier la commande publique⁸ ? L'approche pourrait porter à la fois sur une analyse concrète de réalisations topiques et emblématiques, comme les cours Oasis, et sur une analyse des discours : en effet, parmi les outils des paysagistes, il y a celui de la narration (production de récits qui font image).

Par ailleurs, pourront être analysés les changements dans les formations de concepteurs et conceptrices d'espaces (ateliers de projet...) depuis une quinzaine d'années.

La question par rapport au 2^e objet concerne ici le *paysage dans les actions liées au « tout ça »*, c'est-à-dire *visant à répondre à la crise écologique et vice versa (le « tout ça » dans l'action paysagère)* : aujourd'hui, il n'est pas de projet porté par la puissance

⁷ Larep/ENSP, 2023, document d'autoévaluation des unités de recherche, 34 p.

⁸ <https://orga.setec.fr/publications/la-commande-publique-durable-vers-une-obligation-dintegration-des-considerations-environnementales-et-sociales-dans-les-marches-publics/>

publique qui ne se référerait, tout au moins en discours, au changement climatique, à la biodiversité, à la pollution. Certains projets génèrent d'ailleurs des tensions fortes. Le paysage, entendu le plus souvent comme impact visuel ou attachement, occupe dans ces situations conflictuelles une place parfois instrumentalisée pour défendre d'autres intérêts. Quelles sont les interactions (alliances, oppositions...) entre les enjeux environnementaux et les enjeux paysagers ? Quels acteurs portent sur le terrain la question du paysage, au nom de quoi et selon quelle définition ? Quelles alliances/synergies/complémentarités/ oppositions autour et à propos de celui-ci ? Ici, aussi, quelles définitions et quel statut sont donnés au paysage ?

Un autre aspect, étudié cette fois à partir des droits accordés à la nature⁹, fait écho à l'axe 2, notamment à la théorie sur les relations entre les humains et les non-humains. Son application concrète (Parlement de la Loire, l'Assemblée populaire du Rhône...) renouvelle-t-elle, et comment, la pensée sur le paysage ?

En résumé, nous souhaitons interroger de manière réflexive le déplacement et la substitution en cours afin d'envisager ce qu'ils révèlent en matière de discours, d'actions et de relations de la société au monde environnant. Et ce faisant, approfondir et investir l'actualité du paysage et son apport éventuel aux grandes questions de société.

Les rubriques

Outre la publication de résultats de programmes de recherche sur le sujet dans la rubrique « Dossier thématique », qui rassemble des contributions à caractère scientifique, ce numéro souhaite offrir une tribune, dans la rubrique « Matières premières », aux paysagistes, gestionnaires, chercheur·e·s, enseignant·e·s, politiques, associations, *think tanks*, qui souhaitent réfléchir à la manière dont ils·elles s'emparent, ou non, de la litanie d'injonctions embarquées par le « tout ça », et dont ils·elles l'articulent au paysage, dans leur champ d'activité (pratiques et actions) et de réflexion (manières de penser) qui est le leur, à la condition cependant d'adopter une posture réflexive.

Bibliographie

Besse, J.-M., 2018, *La Nécessité du paysage*, Marseille, Parenthèses

Bodet, P.-L., 2024, « Les plans de paysage en France : d'une démarche paysagère expérimentale au projet de territoire », *Projets de paysage*, n° 31, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/34857> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/13w2g>.

Briffaud, S., 2022, « Le Paysage. Une médiation héritée entre l'homme et la nature face à l'écologisation contemporaine des sensibilités esthétiques », *Projets de paysage*, n° 26, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/28125> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.28125>

Briffaud, S., 2014, « Les grands récits du paysage occidental, Une traversée historique et critique (XIX^e-XXI^e siècle) », *L'Information géographique*, vol. 78, p. 42-79, URL : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2014-3-page-42.htm>.

Chambelland, B., Davasse, B., Noûs, C., 2022, « Paysage(s) en partage. Vingt ans de médiation paysagère entre théorie et pratique : bilan et perspectives », *Projets de paysage*, n° 26, URL : <http://journals.openedition.org/paysage/29100> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.29100>

⁹ Colloque « Vers une reconnaissance en France des droits de la nature : les territoires se mobilisent », Assemblée Nationale, 30 avril 2025.

Charles, L. et Kalaora, B., 2007, « De la protection de la nature au développement durable : vers un nouveau cadre de savoir et d'action ? », *Espaces et sociétés*, n° 130, p. 121-133, URL : <https://shs.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2007-3-page-121?lang=fr>.

Davodeau, 2021, *L'Action paysagère : construire la controverse*, Paris, Quae.

Descola, P., Pignocchi, A., 2022, *Ethnographies des mondes à venir*, Paris, Seuil, coll. « Essai ».

Descola, P., 2005, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard.

Devillairs, L., 2024, *La Splendeur du monde. Aller à la rencontre de la beauté*, Paris, Stock, coll. « Essais et documents ».

Grout, C., Toubanc, M. (dir.), 2021, « Le paysage au prisme du politique », *Projets de paysage*, n° 24, URL : <https://journals.openedition.org/paysage/18739>.

Labat, D., Donadieu, P., 2013 « Le paysage, levier d'action dans la planification territoriale », *L'Espace géographique*, n° 1 t. 42, p. 44-60, <https://doi.org/10.3917/eg.421.0044>.

Latour, B., 2017, *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*, Paris, La Découverte, coll. « Cahiers libres ».

Luginbühl, Y., 2012, *La Mise en scène du monde. Construction du paysage européen*, Paris, CNRS Éditions,

Martin, N., 2022, *À l'est des rêves*, Paris, La Découverte.

Morizot, B., 2016, *Les Diplomates. Cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Marseille, Wildproject.

Rode, S., 2023, *Écologiser l'urbanisme. Pour un ménagement de nos milieux de vie partagés*, Bordeaux, Le Bord de l'eau.

Sgard, A., 2010, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires*, vol. 1, n° 2, URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/8565> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.8565>

Toubanc, M., Dugua, B., Moquay, P., Siadous, Y., 2022, « "Le 1 % paysage et développement", une opportunité relationnelle. L'exemple de l'autoroute A19 », *Géographie, économie, société*, n° 3, vol. 24, p. 261-288

Tsing, A. L., 2020, *Friction. Délires et faux-semblants de la globalité* (2004), Paris, La Découverte

Walter, F. 2014, « Paysage et environnement en histoire : échapper au brouillage. » *L'Information géographique*, vol. 78, p. 26-41, URL : <https://doi.org/10.3917/liq.783.0026>.

Zhong Mengual, E. et Morizot, B., 2018, « L'Illisibilité du paysage. Enquête sur la crise écologique comme crise de la sensibilité », *Nouvelle Revue d'esthétique*, n22, p. 87-96, URL : <https://shs.cairn.info/revue-nouvelle-revue-d-esthetique-2018-2-page-87?lang=fr>.

Modalités de soumission

- Un résumé de deux pages (soit environ 6 000 signes), comprenant une bibliographie indicative, 5 mots-clés et la mention du ou des champ(s) disciplinaire(s), devra être envoyé le **lundi 1^{er} septembre 2025 au plus tard** à Emmanuelle Passerieux-Gibert : projetsdepaysage@gmail.com ;
- la rubrique (« Dossier thématique » ou « Matières premières ») et l'axe choisis doivent impérativement être précisés ;
- les résumés doivent être envoyés au format .doc et non PDF ;
- une sélection sera faite à partir de ces résumés et la commande des textes aux auteurs sera envoyée le **lundi 15 septembre 2025** ;
- les textes devront impérativement être envoyés le **lundi 15 décembre 2025 au plus tard** à Emmanuelle Passerieux-Gibert : projetsdepaysage@gmail.com ;

- calibrage impératif des textes pour le dossier thématique : entre 30 000 et 50 000 signes, espaces, notes et bibliographies comprises. Les textes plus longs ne pourront être acceptés ;
- calibrage impératif des textes pour la rubrique « Matières premières » : entre 15 000 et 30 000 signes, espaces, notes et bibliographies comprises. Les textes plus longs ne pourront être acceptés ;
- les fichiers devront contenir le texte et les images et ne pas dépasser 10 Mo ;
- pour la présentation des textes et des images, veuillez impérativement suivre les consignes de la revue que vous trouverez à l'adresse suivante :
<https://journals.openedition.org/paysage/278>

La revue

Directrice de publication : Alexandra Bonnet

Comité de rédaction

- **Nathalie Carcaud**, professeure de géographie à l'Institut Agro Rennes-Angers (pôle Horticulture-Paysage, Angers), UMR CNRS ESO (Espaces et Sociétés)
- **Bernard Davaise**, géographe, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, Passages-UMR 5319 CNRS
- **Élise Geisler**, maîtresse de conférences en sciences et architecture du paysage à l'Institut Agro Rennes-Angers (pôle Horticulture-Paysage, Angers), UMR CNRS ESO (Espaces et Sociétés)
- **Catherine Grout**, professeure en esthétique, HDR, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Laboratoire Conception Territoire Histoire Matérialité (Lacth)
- **Dominique Henry**, paysagiste (DPLG), géographe (PhD), maître de conférences en ville et territoire à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Laboratoire Conception Territoire Histoire Matérialité (Lacth) et Passages-UMR 5319 CNRS
- **Cyrille Marlin**, paysagiste et géographe, maître de conférences HDR à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, laboratoire Passages-UMR 5319 CNRS
- **Alexis Metzger**, géographe, enseignant chercheur contractuel en histoire et culture du paysage, École de la nature et du paysage, Insa Centre Val de Loire, UMR 7324 Citeres (CNRS-université de Tours-Insa CVL)
- **Yves Petit-Berghem**, géographe, professeur à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, Laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep)
- **Sylvie Servain**, géographe, professeure des universités, École de la nature et du paysage de Blois, Insa Centre Val de Loire, UMR 7324 Citeres (CNRS-université de Tours-Insa CVL)
- **Monique Toubanc**, sociologue, ingénieure paysagiste, maîtresse de conférences honoraire à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille, Laboratoire de recherche en projet de paysage (Larep)

Comité scientifique

- **Sabine Bouché-Pillon**, maîtresse de conférences en écologie urbaine, École de la nature et du paysage de Blois, Insa Centre Val de Loire, UMR 7324 Citeres (CNRS-université de Tours-Insa CVL)
- **Sylvie Brosseau**, architecte-chercheur, université Waseda à Tokyo
- **Serge Briffaud**, historien, professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, chercheur à Passages-UMR 5319 CNRS
- **Béatrice Collignon**, géographe, professeure à l'université de Bordeaux-Montaigne, directrice de l'UMR Passages 5319

- **Hervé Davodeau**, géographe, professeur à l'Institut Agro Rennes-Angers (pôle Horticulture-Paysage, Angers), UMR CNRS ESO (Espaces et Sociétés)
- **Gérald Domon**, géographe, École d'architecture de paysage, université de Montréal
- **Pierre Donadieu**, professeur émérite en sciences du paysage à l'École nationale supérieure de paysage de Versailles-Marseille
- **Sabine Ehrmann**, artiste, docteure en esthétique, enseignante à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille (ENSAPL), chercheuse du Laboratoire Conception Territoire Histoire Matérialité (Lacth)
- **Georges Farhat**, architecte, historien des jardins et du paysage, Associate Professor, université de Toronto et membre fondateur du Laboratoire de l'École d'architecture de Versailles (Léav)
- **Viviana Ferrario**, professeure en géographie à l'université IUAV de Venise
- **Marina Frolova**, géographe, professeure au département de géographie régionale et physique, faculté de philosophie et de lettres, université de Grenade
- **Josefina Gómez Mendoza**, professeure émérite de géographie à l'université Autónoma de Madrid, membre de l'Académie royale d'histoire d'Espagne et de l'Académie royale d'ingénierie civile
- **Fabienne Joliet**, professeure de géographie à l'Institut Agro Rennes-Angers (pôle Horticulture-Paysage, Angers), UMR CNRS ESO (Espaces et Sociétés)
- **Laurent Matthey**, géographe, professeur assistant, département de géographie et environnement de l'université de Genève
- **Francesca Mazzino**, professeure en architecture du paysage, coordonnatrice du master interuniversité « projet des espaces verts et du paysage », université de Gênes
- **Yves Michelin**, géographe et agronome, professeur à VetAgroSup
- **Diego T. Moreno**, professeur de géographie, coresponsable du Laboratoire d'archéologie et d'histoire environnementale (LASA), DAFIST-DISTAV, université de Gênes (Italie)
- **Philippe Poullaouec-Gonidec**, architecte, paysagiste et plasticien, directeur de la chaire Unesco en paysage et environnement (Cupeum) et de la chaire paysage et environnement (Cpeum), professeur à l'École d'architecture de paysage de l'université de Montréal (Canada)
- **Sylvie Salles**, architecte et urbaniste, École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine
- **Anne Sgard**, professeure de géographe, université de Genève
- **Nicole Valois**, professeure à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal (Canada)